

Monsieur Charles LABOURE Président de la Communauté de Communes du Pays d'Urfé 42430 SAINT JUST EN CHEVALET

à

Mesdames, Messieurs les membres du Conseil Communautaire

Saint Just en Chevalet, Le vendredi 24 janvier 2025

Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir de vous inviter à participer à la réunion de Conseil Communautaire le :

Le jeudi 30 janvier 2025 à 20h

Au siège de la Communauté de communes du Pays d'Urfé \*

55, rue René Cassin – 42430 Saint Just en Chevalet

## **ORDRE DU JOUR:**

## Séance publique :

- -Approbation du procès-verbal de la séance du 12 décembre 2024 ;
- -Approbation du règlement d'utilisation du minibus électrique ;
- -Participation au projet de Piscine Municipale de St Just en Chevalet ;
- -Modification du tableau des effectifs ;
- -CDG42 / Consultation complémentaire santé;
- -Participation au financement de l'association Etamine ;
- -ADMR / Fonctionnement de l'ALSH;
- -Prestation de maitrise d'œuvre / Programme de voirie 2025 ;
- -Convention PCAET avec le SIEL TE.
- -Atelier Partagé télégestion.

## Séance de travail :

-Interventions et questions diverses.

Comptant sur votre présence indispensable, je vous prie de bien vouloir agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sincères salutations.

Le Président, Charles LABOURE

<u>NB</u>: Accès à la salle de réunion par l'arrière du bâtiment – Interdiction de stationner sur le parking derrière la maison de santé. Emplacements réservés aux professionnels de santé.

Merci de votre compréhension.